



Obliger a quelqu'un de constuire un mur

Par **filou**, le **03/07/2008 à 14:32**

bonjour,
nous sommes propriétaires et nous avons des logements en locations pour voisins. Peut on obliger le propriétaire a constuire un mur afin de regagner une tranquillité.
Notre grillage nous a été abîmé par les enfants du locataire et leur chien.
De plus nous sommes tout le temps observés.

merci

Par **JamesEraser**, le **03/07/2008 à 19:55**

[citation]Peut on obliger le propriétaire a constuire un mur afin de regagner une tranquillité[/citation]

Non.

[citation]Notre grillage nous a été abîmé par les enfants du locataire et leur chien[/citation]

Vous n'aviez quand même pas l'intention de faire remplacer votre grillage par des parpaings aux frais de votre voisin !!

Pourquoi ne construisez vous pas ce mur sur "votre terrain" en limite de bornage ?
Experatooment

Par **filou**, le **03/07/2008 à 23:33**

evidement non juste savoir si il est obliger d'accepter la construction d'un mur
j'ai eu ma réponse aujourd'hui
merci